

Les règles de vie à l'école

(Elaborées par les classes et approuvées par le Conseil des maîtres)

Préambule :

**Dans l'école, je dois respecter les règles de politesse et de sécurité.
Je dois écouter et respecter les adultes et les autres enfants.**

Dans les bâtiments :

- Je respecte les classes qui travaillent.
- Je me déplace calmement, sans jouer et sans courir.
- Je circule à droite dans les escaliers.

Dans la cour :

- Je respecte les limites de la cour et les zones de jeux.
- Je joue tranquillement et je respecte les jeux des autres.
- Je règle les conflits de manière non violente.
- Je ne circule pas dans les bâtiments pendant la récréation.
- Je respecte la sonnerie et les rangs des autres classes.

Dans les toilettes :

- Je respecte les règles d'hygiène et de propreté.
- Je ne joue ni avec l'eau, ni avec le papier.
- Je tire la chasse d'eau.

A la cantine :

- Je me range à l'emplacement de ma classe, avant et après la cantine.
- Je reste rangé pendant les déplacements et je ne joue pas dans le rang.
- Je n'apporte aucun jeu à la cantine.
- Je mange proprement et calmement.
- A la fin du repas, je range les couverts, les verres et les assiettes.
- Je range ma chaise avant de sortir.

En cas de non respect du règlement, des sanctions individuelles sont prises après dialogue avec l'élève.

Elles sont progressives en fonction de la gravité de l'acte :

- Rappel à l'ordre, oral ou écrit.
- Petite tâche réparatrice.
- Avertissement de conduite prononcé par la Directrice en accord avec les enseignants.